

2024/581

NB

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES



Ville de  
**Toulouges.**  
*par le Travail*

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2024/12/08

## SEANCE DU 9 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre et le neuf décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal située parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Maire.

Date de la convocation :	<b>Présents :</b> Nicolas BARTHE, Laurent LOPEZ, Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Eric GARAVINI, Stéphanie GOMEZ, Eric BOSQUE, Pascale MICHEL, Serge CIVIL, Béatrice BAILLEUL, Jean-Charles FESQUET, Patrice PASTOU, Sandra FERRER, Audrey CALVET, Vanessa BLAY, Sandrine RABASSE, Rudy KLEIN, Martial MIR, Franck DE LA LLAVE, Michel PLAZA, Isabelle OSTERSTOCK, Patrick LANNES, Fabrice SCHORDING,
<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>Absents excusés ayant donné procuration :</b> Christine MALET absente excusée procuration Stéphanie GOMEZ, Thierry SEGARRA absent excusé procuration Laurent LOPEZ, Bernard PAGES absent excusé procuration Michel PLAZA, Florian GUZDEK absent excusé procuration Patrick LANNES
En exercice : 27	<b>Absents :</b> Fabien BATLLE
Présents : 22	<b>Secrétaire de séance :</b> Jean-Charles FESQUET
Votants : 26	

## PROGRAMMATION CULTURELLE ANNEE 2025 – SALLE CENTRE CULTUREL 2025

Demande de subvention auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales au titre du programme « Aide au lieu »

Approbation de l'opération et validation du plan et des modalités de financement

Laurent LOPEZ explique que dans le cadre de son développement culturel, la ville de Toulouges a organisé une programmation culturelle annuelle, qui se déroulera principalement au sein de la salle culturelle El Mil lénari, avenue Lavoisier.

Ce lieu équipé, permet la pérennisation de la saison culturelle pour le théâtre amateur, la saison des scolaires, les concerts, les animations au théâtre, dans le village et dans le parc de Clairfont, ainsi que des conférences.

Le montant prévisionnel de l'opération "Programmation culturelle 2025" – Salle centre culturel 2025 s'élève à 88 620,00 € et pourrait être subventionnée par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales au titre du programme "Aide au lieu" dont le plan de financement prévisionnel est détaillé ci-dessous :

2024/582

NB

## Programme « Aide au lieu 2025 » - B. P Salle centre culturel 2025

COMPTE	BP 2025
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	
60612 - Énergie - Électricité	23 000,00
60631 - Fournitures d'entretien	0,00
60632 - Petit équipement	800,00
6064 - Fournitures administratives	100,00
6068 - Autres matières et fournitures (ST)	1 200,00
611 - Contrats de prestations de services	900,00
615221 - Entretien bâtiments	500,00
61558 - Autres biens mobiliers	1 400,00
6156 - Maintenance	6 500,00
6168 - Autres primes d'assurance	1 400,00
6184 - Versements à des organismes de formation	500,00
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	220,00
6226 - Honoraires	200,00
6236 - Catalogues et imprimés	0,00
6251 - Voyages et déplacements	200,00
6261- Frais affranchissement	50,00
6262 - Frais de télécommunications	2 400,00
6288 - Autres services extérieurs	3 000,00
CHAPITRE 011	42 370,00
6475 - Médecine du travail, pharmacie	50,00
CHAPITRE 012	50,00
6574 - Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	20 000,00
CHAPITRE 65	20 000,00
6811- Dotations aux amortissements	5 500,00
CHAPITRE 042	5 500,00
<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>67 920,00</b>
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	
2135 - Installat* générales	17 000,00
2183 - Matériel de bureau	200,00
2184 - Mobilier	0,00
2188 - Autres	2 000,00
CHAPITRE 21	1 500,00
<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>20 700,00</b>
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	1 000,00
7473 - commune	77 090,00
7473 - Départements	7 000,00
CHAPITRE 013	85 090,00
<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>85 090,00</b>

2024/583
NB

RECETTES INVESTISSEMENT	
1328 - Autres	11 300,00
<b>CHAPITRE 13</b>	<b>11 300,00</b>
28181- Amortissements Installations générales	60,00
28183- Amortissements Matériel de bureau	2 200,00
28184- Amortissements Mobilier	0,00
28188- Amortissements Autres Immo.	3 200,00
<b>CHAPITRE 040</b>	<b>5 460,00</b>
RECETTES INVESTISSEMENT	
	16 760,00

Laurent LOPEZ propose au conseil municipal d'approuver cette opération, et ses modalités de financement, de valider le plan de financement prévisionnel et d'autoriser le maire à déposer une demande de subvention, au montant maximum, auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales au titre du programme "Aide au lieu".

Où l'exposé de son rapporteur et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

**APPROUVE** l'opération "Programmation culturelle 2025 – Salle centre culturel 2025" et ses modalités de financement.

**VALIDE** le plan de financement d'un montant prévisionnel de 88 620.00 €.

**AUTORISE** le maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental des Pyrénées-Orientales au titre du programme "Aide au lieu".

Fait et délibéré les jour, mois en an que dessus,  
 Pour extrait certifié conforme  
 Délibération rendue exécutoire par publication ou notification  
 à compter du 13.12.2024

Fait à Toulouges, le 10 décembre 2024

  
 Le Maire,  
  
 Nicolas BARTHE

Le Maire,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte consécutivement à sa transmission en préfecture.  
 INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.  
 INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.  
 INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le : 16.12.2024

Envoyé en préfecture le 13/12/2024

Reçu en préfecture le 13/12/2024

Publié le



ID : 066-216602136-20241210-DELIB20241208-DE